FMH
Verbindung der Schweizer Ärztinnen und Ärzte
Fédération des médecins suisses
Federazione dei medici svizzeri
Swiss Medical Association

Communiqué de presse – Berne, le 30 septembre 2011

Référendum contre le projet de loi sur le Managed care

La FMH sort renforcée de la votation générale

Suite au non clair du corps médical au projet de loi sur le Managed care, la FMH et les représentants de différentes organisations de médecins ont défini ensemble la suite de la procédure. Le référendum sera lancé par plusieurs organisations de médecins et sera clairement soutenu par la FMH.

Le 29 septembre 2011, le Comité central de la FMH ainsi que des représentants des médecins de famille, de la fmCh, des sociétés cantonales de médecine, des sociétés de discipline et de l'ASMAC ont procédé à l'analyse de la situation suite à la votation générale de la FMH et constaté que la position critique des médecins face au projet de loi actuel 04.062 Managed-Care touche tous les cantons et toutes les disciplines. Plusieurs organisations de médecins se sont d'ores et déjà constituées en comité afin de lancer le référendum. En tant que représentant de plus de 35'000 membres, le Comité central de la FMH se range derrière le résultat de la votation générale et participera au comité référendaire. La Chambre médicale délibérera fin octobre 2011 du référendum et de la mise en application du résultat de la votation.

Les sociétés mentionnées ci-dessus s'accordent à dire que les développements intervenus ces dernières années en politique de la santé ont conduit le corps médical à adopter une position critique dont les effets se font à présent ressentir à travers le résultat de la votation générale. Bien que la Chambre médicale ait soutenu le Managed care en 2006 et que la majorité des médecins de famille travaillent déjà volontairement en réseau, le projet de loi ne convainc pas, et ce notamment en raison de la restriction du libre choix du médecin et de la coresponsabilité budgétaire obligatoire.

Renseignements:
Jacqueline Wettstein, responsable du service de la communication FMH
Tél. 031/359 11 50, courriel: jacqueline.wettstein@fmh.ch